

RENDEZ VOUS POST PERMIS

Cette formation s'adresse aux jeunes conducteurs :

Les jeunes conducteurs représentent une part trop importante des accidents mortels sur nos routes.

Pour tenter de les sensibiliser aux nombreux dangers de la route, une formation appelée « Rendez-vous post-permis » a été mis en place par l'Etat.

Suivre cette formation permet au conducteur novice de diminuer sa période probatoire de 3 à 2 ans si aucune infraction n'a été commise durant cette période.

Elle peut donner lieu à des réductions de cotisation d'assurance.

Mais également aux conducteurs expérimentés :

Un automobiliste confirmé rencontre régulièrement les mêmes situations de conduite (trajets quotidiens notamment pour se rendre sur son lieu de travail, à ses loisirs...)

Pour cette raison, il répète un certain type de schémas mentaux.

Cette formation fait prendre conscience à ce type de conducteur qu'une situation inhabituelle sur un trajet habituel peut se produire et bouleverser ses schémas, le mettre en difficulté et créer un accident.

Le programme de la formation (7h)

Les contenus sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation

- 1- Présentation de l'ensemble des stagiaires et du formateur.
- 2- Evaluation de conduite du stagiaire en listant ses erreurs comportementales et/ou liées à la réglementation. 3stagiaires par véhicule.
- 3- Accidentologie (accident les plus fréquents) + étude d'un cas d'accident.
- 4- Dangers et effets de la vitesse.
- 5- Effets et dangers de l'alcool.
- 6- Eco conduite, une partie théorique et une partie en véhicule si possible.
- 7- Série de code ou questions de code sur la réglementation.



ECOLE DE CONDUITE DEFI

04 72 08 90 78 • 06 74 93 25 09

27, rue de la Grande Verchère • 69730 GENAY

www.auto-ecole-defi-genay.fr